

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Procès-verbal du 21 juin 2023

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de Développement économique Matanie (DEM), tenue le 21 juin 2023, à 17 h, au salon de dégustation de La Fabrique.

Présences :

Une vingtaine de personnes sont présentes à cette assemblée générale annuelle, toutes étant membres, dirigeants, employés, membres du conseil d'administration ou partenaires. La liste se retrouve en annexe.

M. Lynn Francoeur, président du conseil d'administration, préside l'assemblée. M. Jean Langelier, directeur général de DEM, se joint à M. Francoeur pour l'animation de cette rencontre.

AG-001-2023 Sur la proposition de M. Jean-Philippe Lepage, appuyée de Mme Danielle Pelletier, il est résolu à l'unanimité de nommer Mme Audrey-Ann Pelletier à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Mot de bienvenue du président

M. Lynn Francoeur, président, souhaite la bienvenue et remercie toutes les personnes qui se sont déplacées pour assister à cette rencontre.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture de l'ordre du jour. Aucun point n'est rajouté au varia.

AG-002-2023 Sur la proposition de M. Andrew Turcotte, appuyée de Mme Annie Veillette, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour de l'assemblée générale annuelle soit adopté tel qu'il apparaît ci-après :

1. Mot de bienvenue du président
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 22 juin 2022
4. Présentation du rapport annuel 2022
5. Dévoilement du nouveau site Web
6. Activités à venir
7. Nomination des administrateurs
8. Présentation des états financiers au 31 décembre 2022
9. Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023
10. Varia
11. Levée de l'assemblée

3. Adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 22 juin 2022

Le procès-verbal a été déposé sur le site Web de DEM et est disponible aux membres.

AG-003-2023

Sur la proposition de M. Jean-Philippe Lepage appuyée de Mme Annie Veillette, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 22 juin 2022 soit adopté tel que présenté.

4. Présentation du rapport annuel 2022

M. Lynn Francoeur procède à la lecture du message du président et du directeur général apparaissant dans le rapport annuel et qui résume bien le travail accompli par les partenaires, par les membres du conseil d'administration ainsi que par l'équipe de DEM en 2022.

Après une année 2021 dédiée à sa création, l'année 2022 a été une période de consolidation et de développement pour DEM. Grâce à leur engagement et à leur dévouement, les membres de l'équipe ont affiné les processus d'affaires, renforçant ainsi leur capacité à accompagner les promoteurs, à analyser les projets de financement et à comprendre les enjeux d'affaires des projets présentés. M. Francoeur souligne l'engagement essentiel de nos partenaires financiers, tels que la MRC de La Matanie, la Ville de Matane et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie par l'entremise du programme Accès entreprise Québec, dont le soutien est déterminant.

M. Francoeur passe la parole à M. Jean Langelier, directeur général, qui présente les membres de l'équipe à tour de rôle.

M. Langelier passe en revue la mission, la vision et les valeurs de DEM. Il mentionne les axes prioritaires, les orientations et les stratégies adoptées en développement économique, en développement touristique et en marketing territorial.

En 2022, l'équipe a accompagné 172 entreprises pour un total de 218 projets à travers l'ensemble du territoire de La Matanie. De plus, 65 visites d'entreprises ont été effectuées dans le but d'identifier leurs besoins et de présenter nos services.

DEM continue de s'investir activement dans le rayonnement de l'entrepreneuriat au sein de La Matanie. Mentionnons, entre autres, la participation au Défi OSEntreprendre, le lancement de notre cellule de mentorat en mai 2022 et l'accompagnement des lauréats lors des bourses FIDEL.

M. Langelier mentionne que DEM s'efforce de promouvoir les atouts de la région pour attirer de nouvelles entreprises. Nous avons élaboré une présentation visuelle pour nos activités de prospection et avons coordonné une mission en Europe pour aller à la rencontre d'entreprises manufacturières. Nous avons aussi accompagné l'entreprise STACE dans le dépôt d'un projet d'implantation d'un parc solaire sur un site d'enfouissement à Matane.

Pour renforcer son engagement en matière d'attractivité et de recrutement de la main-d'œuvre, DEM a développé la marque MatanieXP en partenariat avec FIDEL et la MRC de La Matanie. Une campagne numérique a été lancée, générant plus de 7 millions de vues. Nous avons mis en place un partenariat avec la Société de développement économique de Drummondville (SDED), offrant aux entreprises de la Matanie la possibilité de participer à des missions de recrutement à l'international. Deux missions ont été organisées, l'une en virtuelle en Amérique latine et une

autre en présentielle à Paris, permettant à plusieurs entreprises de la région d'acquérir de nouveaux talents.

En ce qui concerne le développement touristique, DEM a accompagné et/ou soutenu 44 entreprises touristiques, pour un total de 64 projets.

Un atelier de réflexion, animé par une consultante externe, a été coordonné par DEM pour établir la planification stratégique touristique 2023-2026, impliquant la participation de plus de quarante acteurs du milieu. Un comité avisé a été formé à la suite de cette rencontre, afin de déterminer les éléments prioritaires du plan d'action.

5. Dévoilement du nouveau site Web

Le nouveau site web de DEM est présenté à l'écran. M. Jean Langelier souhaite exprimer ses félicitations à Mme Suzy F. Bergeron et Mme Valérie Landry-Cayouette pour leur excellent travail de planification du nouveau site web. Il tient également à remercier Kaleidos pour la conception du site.

L'objectif principal était de créer un site web simple et facile d'accès, permettant aux utilisateurs de contacter facilement le personnel de DEM. De nouvelles sections ont été ajoutées, notamment une boîte à outils. Éventuellement, d'autres outils seront ajoutés dans le but de mieux outiller les entrepreneurs. Nous vous invitons à consulter le nouveau site web.

6. Activités à venir

Mme Isabelle Gauthier présente les prochaines activités en développement économique. Nous travaillons sur l'amélioration de la convivialité du plan d'affaires et à l'optimisation de la méthodologie d'analyse de marché, grâce à un nouvel outil de recherche de données. En partenariat avec l'école des entrepreneurs du Québec, nous proposons une formation aux entrepreneurs en démarrage. De plus, nous travaillons actuellement sur le développement d'une formation en collaboration avec le Centre de transfert des entreprises du Québec (CTEQ), qui pourrait potentiellement avoir lieu en novembre. Parallèlement, nous venons de lancer une cohorte de co-développement avec sept personnes en démarrage d'entreprise et prévoyons un événement sur le repreneuriat à l'automne. De plus, Mme Gauthier a récemment suivi une formation en innovation, ce qui nous donne accès à une plateforme présentant l'ensemble des programmes liés à l'innovation. Finalement, nous souhaitons promouvoir davantage les bons coups des entrepreneurs.

Mme Mia-Lisa Pichette prend la parole pour présenter les activités à venir pour le marketing territorial et le recrutement de la main d'œuvre. Tout d'abord, nous souhaitons aider les entrepreneurs et gestionnaires dans l'amélioration de leurs pratiques en matière de ressources humaines. Pour y parvenir, nous proposerons un service d'accompagnement personnalisé en ressources humaines et nous développerons une boîte à outils. Grâce à notre partenariat avec la SDED, nous aurons l'opportunité de participer au mois du Québec en France en octobre prochain. Cela nous permettra de rencontrer des candidats potentiels et de promouvoir la région de la Matanie. Finalement, nous poursuivrons notre collaboration avec différents organismes locaux, notamment le SANAM et Place aux Jeunes en Région, afin de renforcer nos partenariats.

Mme Valérie Landry Cayouette présente les activités à venir pour le développement touristique. Grâce au comité aviseur, nous avons établi un plan d'action pour les trois prochaines années visant à soutenir le développement touristique. Nous souhaitons, entre autres, appuyer des initiatives structurantes et optimiser l'utilisation de la technologie au service du tourisme. Nous avons l'intention de proposer des opportunités de réseautage et de formations aux entreprises touristiques. Nous allons effectuer plusieurs visites en entreprises afin de proposer des outils pertinents et des formations express. D'autre part, nous souhaitons mettre en valeur les métiers liés au tourisme, qui représentent un secteur d'activité essentiel dans la région.

M. Jean Langelier prend la parole afin de présenter les prochaines initiatives de démarchage et de prospection d'affaires. Grâce au soutien de la SADC, de la Ville de Matane et du MEIE, il est prévu de démolir l'ancienne usine de Rock Tenn en 2024-2025, ce qui créera de l'espace disponible pour accueillir de nouvelles entreprises manufacturières. Ainsi, nous entreprendrons des démarches pour attirer des entreprises à s'implanter en Matanie en mettant de l'avant les nombreux atouts stratégiques de la région. Dans cette optique, DEM organisera une mission de prospection en Europe dans le but d'attirer de nouveaux talents et entreprises.

7. Nomination des administrateurs

Les mandats des administrateurs suivants se terminaient à l'assemblée générale de cette année :

Siège numéro 5 : M. Pierre Bédard, membre provenant du milieu communautaire, de la santé et éducation;

Siège numéro 7 : M. Lynn Francoeur, membre provenant du milieu des affaires;

Siège numéro 9 : M. Jean-Philippe Lepage, membre provenant du milieu des affaires;

Siège numéro 11 : M. Yves Labrie, membre provenant du milieu des affaires.

Seul M. Pierre Bédard termine son mandat et désire être remplacé. Les autres membres désirent poursuivre leur mandat.

Pour combler le siège numéro 5 faisant partie du milieu communautaire, de la santé et éducation, un appel de candidature a été envoyé en avril dernier. Deux excellentes candidatures ont été reçues. Le comité de gouvernance et d'éthique en a fait l'analyse et a fait la recommandation au Conseil d'adopter la nomination de madame Christine Dugas. Cette candidature a été adoptée au conseil d'administration du 3 mai dernier.

Nous désirons remercier M. Pierre Bédard pour sa contribution au sein du conseil d'administration.

AG-004-2023

Sur la proposition de M. Bertoni Coulombe appuyée de M. René Gauthier, il est résolu à l'unanimité d'entériner les nominations suivantes :

- Mme Christine Dugas, directrice du Groupe Collegia, au siège numéro 5;
- M. Lynn Francoeur, directeur général, Caisse Desjardins de La Matanie, pour un renouvellement de mandat au siège numéro 7;
- M. Jean-Philippe Lepage, notaire et conseiller juridique, pour un renouvellement de mandat au siège numéro 9;

- M. Yves Labrie, propriétaire de la Clinique de physiothérapie Physix, pour un renouvellement de mandat au siège numéro 11.

8. Présentation des états financiers au 31 décembre 2022

M. René Gauthier, associé chez Raymond Chabot Grant Thornton, vient présenter les états financiers au 31 décembre 2022. La somme des produits s'élève à 1 255 191 \$, celle des charges à 1 099 103 \$, pour un excédent des produits par rapport aux charges de 156 088 \$ et un actif net à la fin de l'année financière 2022 de 289 466 \$.

M. Francoeur remercie M. Gauthier de sa présentation.

AG-005-2023

Sur la proposition de M. Yves Labrie, appuyée de M. Jean-Philippe Lepage, il est résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers au 31 décembre 2022 présentés par M. René Gauthier de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

9. Nomination des auditeurs indépendants pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023

M. Lynn Francoeur avise les participants que la firme d'auditeurs indépendants retenue par le conseil d'administration pour préparer et vérifier les états financiers 2023 est Raymond Chabot Grant Thornton.

10. Varia

Aucun point n'est discuté au varia.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 18 h 10.

Lynn Francoeur, président

Audrey-Ann Pelletier, secrétaire d'assemblée